

UNITED NATIONS  NATIONS UNIES

POSTAL ADDRESS—ADRESSE POSTALE: UNITED NATIONS, N.Y. 10017  
CABLE ADDRESS—ADRESSE TELEGRAPHIQUE: UNATIONS NEWYORK

Référence : C.N.866.2001.TREATIES-5 (Notification Dépositaire)

CONVENTION DES NATIONS UNIES SUR LA LUTTE CONTRE LA  
DÉSERTIFICATION DANS LES PAYS GRAVEMENT TOUCHÉS PAR LA  
SÉCHERESSE ET/OU LA DÉSERTIFICATION, EN PARTICULIER EN  
AFRIQUE

PARIS, 17 OCTOBRE 1994

ENTRÉE EN VIGUEUR DE L'ANNEXE V À LA CONVENTION SUSMENTIONNÉE<sup>1</sup>

Le Secrétaire général de l'Organisation des Nations Unies, agissant en sa qualité de dépositaire, communique :

L'annexe V adopté à la quatrième réunion de la Conférence des Parties à la Convention susmentionnée, tenue à Bonn, Allemagne, du 11 au 22 décembre 2000, est entré en vigueur le 6 septembre 2001, conformément au paragraphe 3 de l'article 31 de la Convention.

Le 17 septembre 2001

---

1. Voir notification dépositaire C.N.1490.2001.TREATIES-16 du 6 mars 2001 (Adoptio

